



Un message de - A message from
LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES ANIMAUX
Tél. : 514-524-1970 www.sqda.org

Vos dons!
[Plan du site](#) [Quoi de neuf?](#)

[Accueil](#) [Campagne de déménagement](#) [Bulletins](#) [Adhésion membre](#) [Levée de fonds](#) [Contactez-nous](#)

Bienvenue au site le la SQDA... * Défense ...* Éducation... *Information... **Pour devenir membre et so

[Pour imprimer: document en pdf](#)

Les bulletins: [Janv-03](#) / [Mai-03](#) / [Nov-03](#) / [Avril-04](#) / [Juin-04](#) / [Mars-05](#) / [Mars-06](#) / [Nov-06](#) / [Fev-07](#) / [Dec-07](#) / [Mars-08](#) / [Juin-08](#) / [Oct-08](#) / [Dec-08](#) / [Mars-09/en_pdf/](#) / [Juin-09](#) / [Oct-09](#) / [Dec-09](#) / [Mars-10](#) / [Juin-10](#) / [Oct-09](#)



Société Québécoise pour la Défense des Animaux

847, rue Cherrier, bureau 102, Montréal (Québec) H2L 1H6 (514) 524-1970

BULLETIN DE DÉCEMBRE 2010

TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du Président de la SQDA
2. Rapport du Président de la SQDA tel que présenté à l'Assemblée générale annuelle du 24 novembre 2010
3. Un chien au destin bien spécial
4. Manifestation contre les chambres à gaz pour animaux
5. Ma vie avec ces animaux qui guérissent
6. Le biodôme
7. Le financement

1. Lettre du Président de la SQDA

POUR LES MEMBRES ET LES AMIS DES ANIMAUX

Vous remarquerez que le bulletin de décembre est présenté d'une façon différente et ceci est dû totalement à un changement de responsabilités attribuées à nos bénévoles qui travaillaient sur le bulletin depuis plusieurs années. Pour cette activité, je tiens à souligner l'excellence du travail que ces bénévoles accomplissaient, surtout pour la mise en page, l'impression et l'envoi du bulletin aux membres.

Dans ce bulletin, je vais axer en premier lieu sur l'information aux membres et, ceci, principalement sur les activités accomplies par la SQDA en fonction de sa mission. Notre assemblée générale annuelle a été tenue le 24 novembre dernier en présence des membres de la SQDA. Les points les plus importants à l'ordre du jour

27 novembre dernier en présence des membres de la SQDA. Les points les plus importants à l'ordre du jour de cette assemblée constituent le rapport annuel du Président et le rapport financier du Trésorier. Ainsi, en premier lieu, nous vous présentons le rapport annuel du Président tel que soumis à l'assemblée générale annuelle. En ce qui concerne le rapport du Trésorier, vous trouverez les détails sur notre site internet www.sqda.org.

Deuxièmement, c'est le temps des Fêtes et plusieurs pensent acheter un animal de compagnie pour la famille comme cadeau. Je tiens à vous mentionner que ce n'est pas un cadeau, c'est une responsabilité. On prend en charge l'animal pour la vie et il faut s'en occuper. Il faut aussi penser à la stérilisation et aux vaccins annuels. Je vous suggère de faire l'expérience de la responsabilité d'un chien domestique en prenant la responsabilité de l'éducation d'un chien-guide. L'article intitulé «Un chien au destin bien spécial» vous donne un aperçu de cette expérience qu'une de nos collaboratrices au bulletin, Lucie Joyal de Gatineau, a bien voulu relater pour vous montrer toute la responsabilité qu'un animal domestique requiert. Le seul point négatif se situe au départ du chien-guide pour prendre ses nouvelles fonctions suite à une formation spécialisée au centre des chiens-guides, car vous vous êtes attaché à ce chien qui vous a donné de bons moments de loisirs.

Troisièmement, une manifestation a eu lieu le 10 décembre pour protester contre l'utilisation des chambres à gaz pour euthanasier des milliers d'animaux de compagnie. Cette pratique et d'autres seront légalisées après la publication dans la Gazette officielle du Québec du règlement concernant le bien-être des animaux de compagnie. Je vous donne un sommaire de cette manifestation et nous allons vous revenir sur ce règlement avec nos commentaires sur le site internet de la SQDA en début d'année.

Enfin, nous vous demandons aussi d'être généreux en cette période des fêtes et de nous envoyer un don, peu importe le montant, car toute notre action est bénévole et nous avons besoin de votre participation financière pour continuer à remplir notre mission le plus efficacement possible. De plus, si vous avez du temps de libre pour certaines de nos activités ou si vous connaissez une personne ayant à cœur la cause des animaux et qui peut donner du temps, veuillez nous le faire savoir en utilisant le site de la SQDA. (www.sqda.org) et nous communiquerons avec les personnes intéressées le plus tôt possible.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël, de Joyeuses Fêtes et une Nouvelle Année de bien-être pour nos amis, les animaux. Veuillez passer un bel hiver en vous promenant dans la nature tout en admirant la faune et la flore.

Ghislain Arsenault, Président de la SQDA

2. Rapport du Président de la SQDA tel que présenté à l'Assemblée générale annuelle du 24 novembre 2010

Cela fait déjà un an que j'ai accepté le poste de Président du Conseil d'administration de la SQDA. Je ne savais pas en acceptant ce poste tout le travail que cela prenait, comme bénévole, pour accomplir toutes les responsabilités qui en sont dévolues.

La mission de la SQDA constitue la base pour accomplir les responsabilités du Président et celles-ci se résume ainsi :

- **Améliorer le bien-être et le sort des animaux de toute espèce et de toute catégorie**
- **Créer et animer des méthodes d'éducation et d'information concernant le monde animal**
- **Veiller à la conservation du patrimoine animal du Québec**
- **Promouvoir les droits des animaux par une législation appropriée.**

Pour remplir cette mission et avoir les résultats escomptés, nous avons accompli au cours de la période de septembre 2009 à août 2010 les activités suivantes :

Premièrement, nous avons continué à produire nos bulletins trimestriels qui constituent notre moyen d'information et de sensibilisation par excellence sur les moyens de défense des animaux qui sont d'actualité. Tous les membres de la SQDA doivent lire le bulletin attentivement et le mettre en pratique ou en discuter pour améliorer le sort des animaux dans leurs régions respectives. Dans la même optique, nous avons amélioré notre site WEB pour apporter des informations plus à jour, plus pertinentes et directement liées à notre mission.

Deuxièmement, nous avons effectué notre campagne de déménagement qui a débuté par une conférence de presse le 13 juin et qui s'est poursuivie jusqu'à la fin juin. L'objectif de cette campagne est toujours le même, et c'est de sensibiliser et de responsabiliser. La campagne de déménagement a pour but de contrer le laisser-aller des locataires et des propriétaires qui, pour toutes sortes de raisons, n'apportent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagement. Ce projet est fait annuellement pour le fameux déménagement du 1er juillet; cependant, je considère que cette sensibilisation doit se faire régulièrement au cours de l'année par les membres de la SQDA lors de déménagements sporadiques qui peuvent avoir les mêmes conséquences pour les animaux domestiques.

Troisièmement, nous avons aussi au cours de l'été accordé des contributions à certains organismes qui contribuent à améliorer le bien-être et le sort des animaux. Nous avons choisi d'aider les organismes suivants :

- 1) Le Nichoir qui permet d'améliorer le bien-être des oiseaux
- 2) Le refuge RR qui aide, réhabilite et fournit un gîte permanent pour les chevaux qui ont été abusés, négligés et abandonnés. Ce Refuge fournit également une retraite pour les chevaux qui ne servent plus ou n'ont plus de nécessités pour la population en général. En plus de s'occuper des équidés, ils fournissent également un sanctuaire pour une variété d'autres animaux, tels que : brebis, chèvres, porcs, poules, canards, lapins, chiens et chats.
- 3) Animal Montréal Adoption qui prend en charge des chats de race, dont les refuges ne peuvent s'occuper étant débordés, et les préparent pour l'adoption à des prix très concurrentiels.

Enfin, pour certaines activités sur le terrain, nous avons axé sur notre Porte-parole, madame Patricia Tulasne, comédienne, qui a fait des démarches pour améliorer le bien-être des chevaux de calèche à Québec et pour contrer la cruauté envers les animaux de cirque.

Je remercie tous nos collaborateurs et collaboratrices qui travaillent d'une façon bénévole aux bulletins trimestriels et à d'autres activités de la SQDA; c'est vraiment apprécié. De plus, j'invite tous nos membres à participer au bien-être des animaux en nous envoyant des articles reliés à la mission de la SQDA. Nous allons les lire et les réviser, et les considérer pour publication lors de nos prochains bulletins dépendant de leurs intérêts pour les animaux. Enfin, nos membres peuvent participer individuellement et régulièrement à remplir la mission de la SQDA en aidant les animaux dans leurs régions respectives et aussi en participant à des activités reliées au bien-être des animaux. Penser globalement et agir localement, c'est de cette façon que l'on va atteindre plus efficacement la mission de la SQDA.

Veillez passer un bel hiver en vous promenant dans la nature tout en admirant la faune et la flore, et aussi en visionnant notre site : www.sqda.org.

Nous souhaitons à tous et toutes nos bénévoles bonne chance dans leur travail. Merci pour votre attention.

3. Un chien au destin bien spécial

L'histoire commence au moment où Bruce, mon conjoint, aperçoit une annonce de l'organisme «Canadian Guide Dogs for the Blind» dans un journal local. Son attention a été attirée par la photo de six mignons petits chiots labradors noirs et blonds. Le soir même, il me propose d'assister à une séance d'information dans les locaux de l'organisme à Manotick, près d'Ottawa. Là, nous avons appris ce que l'organisme attend des familles d'accueil pour leurs chiots : veiller aux besoins quotidiens du chiot; participer à des rencontres régulières à domicile et à l'extérieur afin de faire rapport sur l'évolution du chiot; se rendre chez le vétérinaire pour la vaccination du chiot, la prise de poids et d'autres examens au besoin; participer aux séances de dressage toutes les semaines pendant plusieurs mois; visiter les commerces et autres lieux publics avec le chiot; effectuer 3 à 4 marches quotidiennes de 15 à 20 minutes pour garder le chiot en forme et renforcer les commandes apprises lors des séances de dressage. Les frais de vétérinaire et de dressage, de même que la nourriture sont gratuits. Il y a aussi un service gratuit de gardiennage. Cependant, il faut une personne à la maison en tout temps pour s'occuper du chiot (hormis des absences occasionnelles ne dépassant pas 3 heures). De plus, le chiot doit pouvoir courir librement dans une cour clôturée ou un enclos.

À partir de ces prémisses, mon conjoint et moi avons accepté de prendre en charge un chiot pendant environ un an et demi. Nous avons pensé que ce projet pourrait être un bon apprentissage pour nous et nos trois adolescents, car nous n'avons jamais eu d'animaux de compagnie à la maison, et cela ne nous engageait qu'à court terme. De plus, il s'agissait d'un projet avec une composante de service à la communauté (permettre à une personne non voyante d'obtenir une plus grande mobilité par l'intermédiaire d'un chien-guide), ce qui est une valeur que nous souhaitons transmettre à nos enfants. Nous avons donc accepté les termes de l'entente avec l'organisme.

Le 18 mars 2009, Miles, un labrador blond âgé de 8 semaines, est arrivé dans notre vie. Nous nous sommes très vite attachés à cette boule de poils, en dépit des problèmes occasionnés par son manque d'entraînement pour aller à la toilette et ses envies de ronger le mobilier de salon et de cuisine. Avec l'aide du personnel de l'organisme, nous avons amené Miles à faire des progrès sur tous les plans : propreté, socialisation avec les gens et les autres chiens, assimilation des commandes de base, etc. Fait à noter, un futur chien-guide ne peut être dressé comme un autre chien; car il faut garder en tête les besoins de son maître éventuel. Par exemple, on ne peut lui demander de rapporter une balle qu'on lui aurait lancée, car le jour où le chien accompagnera un aveugle près d'un parc où se produit un jeu de balle, il faudra qu'il soit en mesure d'ignorer ce jeu. De même, on ne peut inviter le chien à se lancer dans un plan d'eau, car cela pourrait plus tard mener à une situation embêtante pour la personne aveugle, par une chaude journée d'été!

Miles a grandi très rapidement et a pris en même temps une place de plus en plus grande dans notre vie. Il nous fallait cependant garder en tête que ce chiot nous avait été prêté pour un temps limité. Notre rôle était de tout faire pour que Miles puisse poursuivre sa noble mission : devenir les yeux d'une personne qui en avait perdu l'usage.

Finalement, le grand jour est arrivé : le 18 août 2010, Miles a pris le chemin du centre de Manotick où il devait suivre pendant six mois un programme intensif pour les chiens-guides. Le cœur serré, nous lui avons dit au revoir, confiants en ses capacités et en son amour pour les gens. Le personnel nous fait rapport de ses progrès sur une base trimestrielle. Aux dernières nouvelles, Miles s'était bien adapté à la vie dans un chenil et exécutait à la satisfaction de son entraîneuse les exercices demandés. Si tout va bien, Miles sera jumelé à son futur maître en avril prochain et commencera alors sa nouvelle vie de chien-guide.

70% des chiens terminent le programme avec succès. Si Miles devait faire partie du 30% de chiens qui ne sont pas retenus pour devenir des chiens-guides, il sera alors offert en adoption selon les critères établis par l'organisme. Il semble que ces chiens n'ont pas de difficultés à trouver preneurs, car ils sont jeunes et déjà

bien entraînés. D'une façon ou d'une autre, je sais que Miles saura gagner l'affection de son futur maître. Quant à nous, ce fut une belle expérience qui fait désormais partie de nos plus précieux souvenirs de famille!

Auteur : Lucie Joyal, Gatineau, 21 octobre 2010

4. Manifestation contre les chambres à gaz pour animaux

Le gouvernement du Québec doit publier dans la Gazette officielle le règlement concernant le bien-être des animaux de compagnie. Ce règlement légalise plusieurs pratiques inacceptables, telle que l'utilisation des chambres à gaz pour euthanasier des milliers d'animaux de compagnie. Nous devons agir, car après sa publication, nous aurons 45 jours pour démontrer notre opposition avant son adoption définitive.

C'est dans ce but que madame Micheline Robitaille a organisé une marche pacifique devant l'Assemblée nationale pour dénoncer des pratiques inacceptables qui doivent être légalisées par l'adoption définitive de ce règlement. L'organisatrice de cette manifestation qualifie de cruelle l'utilisation de gaz pour la mise à mort d'animaux de compagnie. De plus, elle mentionne que cette pratique barbare devrait être interdite au Québec comme elle l'est dans certains états américains.

Pour les usines à chiots qui pullulent au Québec et qui inondent le marché de chiots, le règlement ne fixe aucune limite pour l'élevage de chiens. Les manifestants veulent qu'une limite soit fixée telle que la Loi sur les usines à chiots de l'état du Missouri aux États-Unis qui limite à 50 le nombre d'usines à chiots dans l'état. Enfin, d'autres situations inadmissibles sont constatées, telle que celle des chiens qui sont enchaînés en permanence pour servir de système de sécurité.

Ce qui est important, c'est de réagir à toutes les situations inadmissibles faisant partie de ce règlement et d'informer le public, et c'est ce qui est fait par cette manifestation. Nous informerons le public plus à fonds sur ce règlement et ces conséquences, avec nos commentaires sur le site WEB de la SQDA en début d'année.

Auteur : Ghislain Arsenault

5. Ma vie avec ces animaux qui guérissent

Nous avons parlé dans un bulletin antérieur de zoothérapie et de tous les bienfaits que les animaux peuvent accomplir sur le bien-être de l'humain. Vous pouvez ainsi constater qu'ils nous le rendent bien, nous, les membres de la SQDA qui prônent le bien-être des animaux. Il faut continuer dans la même veine et les aider comme ils le font si bien pour nous.

Un autre résultat positif sur tout le bien que les animaux font pour l'humain est écrit dans un livre qui a sorti de presse dernièrement, celui de **Victor-Lévy Beaulieu : Ma vie avec ces animaux qui guérissent**. Cet auteur qui a produit plusieurs romans et autres textes que je n'énumérerai pas ici, car la liste serait trop longue, n'a pas besoin de publicité, fait un résumé de son livre de cette façon :

«Tout jeune enfant, je mangeais de la terre, des vers et des insectes. Les vaccins ne prenaient pas sur moi. Le médecin qui me les administrait cessa de le faire parce que, a-t-il dit, j'avais du sang de cochon dans les veines! Ces anecdotes expliquent sans doute cette fascination que les animaux ont toujours exercé par devers moi. Les sauvages, je les apprivoisais; les domestiques, je partageais ma vie avec eux. C'est l'histoire de ce que j'ai vécu et je vis toujours avec les bêtes que je raconte, témoignage de ma reconnaissance : j'étais malade et les bêtes m'ont appris la guérison. Je souhaite simplement que la lecture de «Ma vie avec ces animaux qui guérissent» vous donnera un peu cet immense plaisir que j'ai eu à écrire cet ouvrage, dans

l'arche de Noé que j'habite avec passion depuis que je suis au monde.»

Je suis sûr que vous allez apprécier la lecture de cette histoire véridique. Vous pouvez vous procurer ce livre en composant ce numéro de téléphone (418) 851-8888 ou à toute librairie québécoise.

Auteur : Ghislain Arsenault

6. Le biodôme

Pour tous les fervents de la nature, de la faune et de la flore, et qui cherchent quelque chose à faire pendant les fêtes, et qui demeurent dans la région montréalaise, il faut penser au biodôme. Après six mois de fermeture, il a ouvert ses portes au début décembre avec plusieurs améliorations.

La plus grande amélioration vient du fait que les panneaux des cinq écosystèmes ont été remplacés par une quarantaine de bornes interactives allant de courts textes d'information et photos. Selon madame Claire Lépine, responsable des programmes éducatifs, les bornes abordent davantage la question de la biodiversité et la place de l'humain dans la nature.

Bonne visite en famille

7. Financement

NOS SOURCES DE FINANCEMENT

Nous sommes des bénévoles qui oeuvrons pour la cause des animaux. Cependant, nous avons besoin de fonds pour réaliser certaines activités qui permettent de remplir notre mission axée sur le bien-être des animaux. Voici quelques sources de financement :

MEMBRES DE LA SQDA

Pour devenir membre de la SQDA et participer à la cause animale, vous devez remplir le formulaire d'adhésion et envoyer votre chèque à l'adresse mentionnée sur le formulaire annexé. Il ne vous en coûtera que 20.00 \$ annuellement pour promouvoir le bien-être des animaux.

LOTOMATIQUE

Pour ceux et celles qui achètent à l'occasion des billets de Loto-Québec, seuls ou en groupe, n'oubliez pas que vous pouvez nous aider financièrement en vous abonnant à Lotomatique, un moyen simple et sécuritaire qui protège vos gains ou ceux des membres de votre groupe sans aucun frais additionnel. Alors, si voulez participez de cette façon à une cause qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à demander nos formulaires en communiquant au (514) 524-1970 ou avec le site internet : www.sqda.org.

CENTRAIDE

Nous remercions tous ceux et celles qui choisissent CENTRAIDE, un système de prélèvement à la source disponibles chez les employeurs, pour faire des dons à la SQDA. Cette campagne se fait au cours de l'automne et est très publicisée.

DONS ET LEGS AU DÉCÈS

À l'occasion, nous recevons des dons et des legs lors du décès d'un membre ou d'un donateur. Ainsi, si vous avez prévu de laisser un certain montant à des organismes de charité, nous espérons que vous aurez une petite pensée pour nos amis les animaux. Nous vous rappelons que ces dons ou legs à des organismes de charité reconnus sont déductibles de vos impôts et que des dons ou legs en nature, comme des actions de compagnies, des tableaux, etc. peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels pour vous et votre succession, ce qui réduit de beaucoup le coût réel de votre geste tout en améliorant le bien-être et le sort des animaux

**Web Site Design, Hosting, Marketing, E-commerce,
infoguide411.com All Rights Reserved**